

Energies renouvelables intermittentes et fausses vérités



A l'occasion des élections européennes, un groupe de scientifiques et de citoyens souhaite alerter les pouvoirs publics et l'opinion sur la nécessité d'une réorientation de la politique énergétique de la France.

Entre 2008 et 2024, les prix de l'électricité ont augmenté 4 fois plus que l'inflation. Le prix pour les ménages par MWh est passé de 112,3 euros en 2008 à 224,7 euros en 2024, soit une évolution de plus de 100% en 16 ans. Il faut arrêter ce désastre.

Ainsi, pour assurer aux Français un kilowattheure bon marché et décarboné au cours des prochaines décennies, il convient de :

- Passer de 70% à 80% de production d'électricité d'origine nucléaire
- Construire en 30 ans 24 nouvelles centrales nucléaires EPR2
- Arrêter le développement des énergies renouvelables intermittentes qui sont à l'origine de la flambée des prix de l'électricité - Construire en priorité 10 GW de centrales au gaz pour éviter tout black-out.

1



“La France est en retard”

En vérité : “elle est en avance” :

Politiques, médias, responsables publics et « groupes de réflexion » expliquent urbi et orbi, au diapason de la Commission européenne, que la « France est en retard dans les EnR ». Des milliers de journalistes de bonne foi, mais pas toujours spécialistes des sujets d'énergie reprennent cette antienne. Mais de quoi parle-t-on ?

Si on parle d'émission de gaz à effet de serre (CO2) ou de consommation d'énergie fossile, la production d'électricité française est, grâce au nucléaire et à l'hydroélectricité, beaucoup plus vertueuse que celle des pays voisins (Allemagne, Espagne, Belgique, Italie...) avec lesquels nous échangeons de l'électricité.

Malgré notre avance, les politiques français ont accepté à Bruxelles que les Etats-membres s'engagent non sur les émissions réelles de CO2 mais sur un taux d'équipement en énergies renouvelables.

Parce que la Commission imagine qu'éoliennes et panneaux solaires sont les meilleurs moyens pour réduire la consommation d'énergies fossiles, elle a confondu objectif (réduction des énergies fossiles) et moyen pour atteindre l'objectif (taux d'équipement en ENRi). La France s'était engagée imprudemment sur un taux contraignant de 23% de notre consommation par des EnR en 2020. L'objectif 2020 a été raté et la France est soumise à pénalité, dont le coût annuel s'élève à 960 millions d'euros. Elle a commencé à en payer au Luxembourg et à la Lituanie, deux pays féroce-ment antinucléaires mais qui émettent respectivement entre 7 et 4,5 fois plus de CO2 par kilowatt heure que nous. Nous sommes en retard sur l'équipement en ENRi, objectif européen absurde mais si notre électricité est plus propre que celle de nos voisins, où est le problème ?

Ce qui compte pour le climat, c'est de disposer d'une électricité décarbonée et non les moyens utilisés pour la produire. L'électricité française est déjà décarbonée à 92%.



Les ENR servent à lutter contre le réchauffement climatique

En vérité : “Pas en France” :

La production d'électricité françaises de 2023 a provoqué l'émission directe de 32,6 kg équivalent CO₂ par MWh. Sur la même période, la production allemande a généré 270 kg équivalents CO₂ par MWh, soit 8,3 fois plus que la France. Pourtant si on parle d'équipements en ENR, la comparaison tourne à l'avantage de l'Allemagne et très nettement : la puissance des ENR raccordées en France a atteint 40,8 GW et celle de l'Allemagne est 3,7 fois supérieure, soit 151,33 GW.

Malgré le fort investissement en ENR de l'Allemagne, la production outre-Rhin a plafonné à 434,7 TWh contre 494 TWh[1] en France.

RTE a estimé en 2019 que les émissions évitées grâce aux productions françaises éoliennes et solaires s'élevaient à 22 millions de tonnes de CO₂, dont 5 millions pour la France et 17 millions de tonnes. 77% des investissements réalisés par la France dans les ENR en 2019, aux frais du contribuable, ont donc servi à alimenter l'électricité de nos voisins...auxquels nous devons payer des pénalités pour ne pas avoir nos objectifs en matière de développement des ENR!

[1] Téra watt-heure





Les ENR permettent de diversifier nos sources d'énergie

En vérité : “une fausse diversification” :

En 2000, la France a produit 540 TWh ; son mix se décomposait entre nucléaire (76%), hydraulique (13%) et thermique (11%). Ce mix a fonctionné sur longue période (1990 -2010) sans qu'on ne s'en émeuve. Les soucis de production de la filière nucléaire observés en 2021 - 2022 ont été le résultat essentiellement d'une politique désastreuse de sous-investissement tant humain que matériel dans la filière. Ceci étant, ces filières de production sont toutes pilotables ; elles produisent en cas de besoin.

Il en va tout autrement avec les filières ENRi qui sont intermittentes et non pilotables : elles ne produisent que quand il y a du vent ou du soleil. L'intermittence de ces filières impose donc qu'elles soient assistées, en permanence par des moyens pilotables. Les filières ENRi viennent donc se rajouter aux moyens existants sans les remplacer ; on ne peut pas comparer un moyen pilotable et un moyen non-pilotable, ce n'est pas une diversification. Pire, la règle de formation des prix de l'électricité en Europe fait que dès que les ENRi produisent, les filières pilotables doivent s'arrêter ce qui est désastreux pour le rendement des filières pilotables, pour leur prix de revient et pour leur maintien opérationnel. On n'a pas diversifié, on a rendu la production électrique plus coûteuse et surtout plus incertaine.

Pour reprendre la boutade de Jean-Marc Jancovici : remplacer une de ses jambes par une jambe de bois, c'est une diversification mais cela n'améliore pas la marche.





Les ENRI servent à limiter la hausse des prix de l'électricité

En vérité : “elles entraînent une flambée des prix” :

Avec la croissance des ENRi, les prix de l'électricité deviennent incontrôlables ; si un pays déploie massivement des ENR intermittentes, il doit dupliquer ses filières de production, refonder ses réseaux, subventionner le prix de vente de l'électricité produite par intermittence. Les investissements deviennent, eux aussi, incontrôlables ; en décembre 2023, RTE vient d'annoncer une nouvelle prévision de 100 milliards d'euros à dépenser d'ici 2040 et prévoit un montant équivalent pour ENEDIS ; c'est le double de ce qui était prévu 4 ans plus tôt...

Le prix de l'électricité français est passé pour les ménages de 112,3 €/MWh en 2008 à 224 €/MWh en 2024 alors que, sur cette période, l'inflation n'a représenté que 26%.

Les énergies renouvelables intermittentes ne servent pas à maîtriser les hausses des prix ; bien au contraire, elles les accélèrent ; les boucliers tarifaires que l'Etat tente d'organiser, sautent les uns après les autres.

Différences des coûts d'investissements entre le scénario CEREME/Concorde et celui du RTE officiel- entre 350 et 450Milliards essentiellement dues aux coûts des raccordements au réseau des intermittentes terrestres et offshore.

En moins de deux décennies le prix final du kilowattheure pourrait varier du simple au double selon la politique énergétique choisie.

**Référence : “G.S.C.E, Groupe des Scientifiques et citoyens pour l'électricité.
(en appui sur les études du CEREME et de la FONDATION CONCORDE).**

→ <https://acrobat.adobe.com/link/review?uri=urn:aaid:scds:US:b167bc95-d79a-37a7-8b89-6efb3e008715>



Liste du groupe des scientifiques et des citoyens pour l'électricité.

Philippe Ansel -Economiste- Rapporteur des études de Concorde.

Fabien Bouglé - Essayiste auteur de : Nucléaire les vérités cachées - Eoliennes la face noire de la transition écologique - Guerre de l'énergie aux Editions du Rocher.

Jean Louis Butré - Président de la Fédération de l'environnement durable

Patrice Cahart - Ecrivain - ancien conseiller à la Cour de cassation - auteur de « La peste éolienne »

Edouard de Lamaze - Avocat - Conseiller régional de Normandie

Bernard de la Villardière - journaliste

Pierre Dumont - Industriel - auteur - Eoliennes, chronique d'un naufrage annoncé - Editions F. Bourin

Michel Faure - Industriel

Hervé Machenaud - Membre de l'académie des technologies - auteur de : la « France dans le noir c'est maintenant » Editios Manitoba belles lettres.

André Merlin - Ancien Président Fondateur de R.T.E

Xavier Moreno - Président du Cérémé

Michel Rousseau - Président de la Fondation Concorde

Charles Thimon - Réalisateur